DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTENE
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212002471-20201109-20-135-RH-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/11/2020
Publication : 13/11/2020
Pour l'autorité compétente par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

N° 20/135/RH

SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

OBJET : RESSOURCES HUMAINES
Mise à jour du tableau des effectifs.

L'an deux mille vingt, le neuf du mois de novembre à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 02 novembre 2020 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Pierre-Olivier MILANINI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Véronique FILIPPI ; Gérard CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie MAISETTI ; Claire ROCCA SERRA ; Santina FERRACCI ; Vincent GAMBINI ; Ange Paul VACCA ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA ; Georges MELA ; Florence VALLI.

Absents : Joseph TAFANI.

Avaient donné procuration : Jean-Claude TAFANI à Pierre-Olivier MILANINI ; Janine ZANNINI à Jeanne STROMBONI ; Paule COLONNA CESARI à Gérard CESARI ; Marie-Luce SAULI à Véronique FILIPPI ; Marie-Antoinette FERRACCI à Dumenica VERDONI ; Didier LORENZINI à Ange Paul VACCA ; Stéphane CASTELLI à Nathalie APOSTOLATOS ; Nathalie CASTELLI à Vincent GAMBINI ; Antoine LASTRAJOLI à Nathalie MAISETTI ; Grégory SUSINI à Jacky AGOSTINI ; Petru VESPERINI à Michel GIRASCHI ; Marie-Antoinette CUCCHI à Christiane REVEST ; Etienne CESARI à Georges MELA.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Ange Paul VACCA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Modification de deux (02) emplois :

- L'emploi de Responsable Secteur Eau :

Dans le cadre de l'amélioration de son réseau d'assainissement et notamment de la pérennisation de la Station d'Épuration de Capo di Padula, une opération de travaux de mise à niveau est à engager afin de permettre l'amélioration du traitement des eaux.

Par délibération n° 19/136/RH en date du 20 décembre 2019 et afin de renforcer les effectifs de la Direction Adjointe Grands Projets, la Ville de Porto-Vecchio a procédé à la création d'un (01) emploi de Chargé de Mission Épuration sur la base des dispositions prévues par le décret n° 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique.
Cet emploi a été créé à temps complet et ouvert au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.

Afin de faire face à un accroissement d'attributions nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie communale en matière d'investissements et de gestion des ressources en eau, il convient de modifier l'emploi susvisé et de renforcer les effectifs de la Direction Adjointe des Grands Projets par un emploi permanent de Responsable du Secteur Eau, à temps complet, ouvert aux cadres d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Si les besoins de continuité du service le justifient cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

- L'emploi de Responsable du Développement Durable et Biodiversité Communale :

Dans le cadre de la politique liée à l'environnement et de la prise en compte des objectifs de développement durable, la ville de Porto-Vecchio s'est dotée d'une direction chargée de proposer, de mettre en place, de piloter et d'évaluer les actions en lien avec ces thématiques.

Par délibération n° 19/136/RH en date du 20 décembre 2019 et afin de renforcer les effectifs de cette nouvelle Direction, la Ville de Porto-Vecchio a procédé à la création d'un (01) emploi de Chargé de Mission Environnement et Développement Durable.
Cet emploi a été créé à temps complet et ouvert aux cadres d'emplois des attachés territoriaux et des rédacteurs territoriaux.

Considérant que les besoins de services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, il convient de modifier l'emploi susvisé en prévoyant la possibilité de le pourvoir, par dérogation, par un emploi contractuel de catégorie A.

Dans ce cas, la rémunération mensuelle serait basée, en fonction de l'expérience professionnelle du candidat, sur la fourchette d'indice brut 390 à 673 correspondant au cadre d'emplois des attachés territoriaux. L'intéressé(e) pourrait percevoir par référence aux dispositions relatives aux agents du cadre d'emplois des attachés territoriaux, et dans les mêmes conditions d'attribution, les primes et indemnités allouées au personnel titulaire de cette catégorie.

Ces deux modifications feront l'objet de publicités et de déclarations de vacances d'emplois auprès du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Corse-du-Sud après délibération.

Modification de cinq (05) autres emplois :

Afin de mettre en adéquation les besoins des services et les emplois nécessaires à la réalisation des missions afférentes, la modification de cinq (05) emplois à temps complet ***(conformément au tableau annexé en page 5)***.

Ces cinq modifications feront l'objet de déclarations de vacances d'emplois auprès du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Corse-du-Sud après délibération.

Le Conseil Municipal,

Ouï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 88-547 du 06 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 92-865 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2026 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,

Vu l'avis du Comité Technique du 03 novembre 2020,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 06 novembre 2020,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de la modification de sept (07) emplois à temps complet, conformément au tableau annexé en page 5.

ARTICLE 2 : de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

ARTICLE 3 : Les crédits afférents font l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires :
Chapitre 012 : frais de personnel.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice		33
Nombre de membres présents		19
Nombre de procurations		13
Nombre de suffrages exprimés		32
Votes :	pour	
	dont procurations	
	contre	
	dont procurations	
	abstention	
	dont procurations	
	unanimité	**X**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

MAIRIE DE PORTO-VECCHIO
47 47
CORSE DU SUD

ANNEXE : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2020

AVANT MODIFICATION(S)				APRÈS MODIFICATION(S)				DATE D'EFFET	EXPLICATION(S)
DIRECTION	**POSTE**	**ETP**	**GRADE**	**DIRECTION**	**POSTE**	**ETP**	**CADRE(S) D'EMPLOIS FOURCHETTE DE GRADES**		
Direction Adjointe des Grands Projets	Chargé de Mission Épuration	1,00	Cadre d'emplois : Ingénieurs Territoriaux (tous grades)	Direction Adjointe des Grands Projets	Responsable du Secteur eau	1,00	Cadre d'emplois : Ingénieurs Territoriaux (tous grades)	**Date Conseil Municipal**	**Mobilité Interne / Externe**
Direction de l'Environnement et du Développement Durable	Chargé de Mission Environnement et Développement Durable	1,00	Cadre d'emplois : Rédacteurs & Attachés Territoriaux (tous grades)	Direction de l'Environnement et du Développement Durable	Responsable du Développement Durable et Biodiversité Communale	1,00	Cadre d'emplois : Attachés Territoriaux (tous grades)	**Date Conseil Municipal**	**Mobilité Interne / Externe**
Direction Générales des Services	Secrétaire Direction Générale des Services	1,00	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	Direction Générales des Services	Assistant de Direction	1,00	Cadres d'emplois : Adjoint Administratifs territoriaux (tous grades)	**Date Conseil Municipal**	**Mobilité Interne**
Direction de la Tranquillité Publique	Agent de Police Municipale	1,00	Gardien-Brigadier	Direction de la Vie Citoyenne	Gestionnaire État-Civil	1,00	Cadres d'emplois : Adjoint Administratif Territorial (tous grades)	**Date Conseil Municipal**	**Mobilité Interne**
Direction de la Tranquillité Publique	Agent de Police Municipale	1,00	Brigadier	Direction de la Tranquillité Publique	Agent de Police Municipale	1,00	Cadres d'emplois : Agents de Police Municipale (tous grades)	**Date Conseil Municipal**	**Mobilité Interne / Externe**
Direction des Affaires et de l'Action Sociale	Auxiliaire de Puériculture	1,00	Auxiliaire de Puériculture Principal de 1ère classe	Direction des Affaires et de l'Action Sociale	Gestion Espace Citoyen	1,00	Cadres d'emplois : Adjoint Administratif Territorial (tous grades)	**Date Conseil Municipal**	**Mobilité Interne**
Direction des Services Techniques	Responsable eau et assainissement	1,00	Agent de Maîtrise	Direction Adjointe des Grands Projets	Assistant Technique Eau	1,00	Cadres d'emplois : Technicien Territorial (tous grades)	**10 décembre 2020**	**Mobilité Interne**